

COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Plan de prévention des violences et du harcèlement scolaire

SAINT POL DE LÉON

CLIMAT SCOLAIRE

Prévenir les violences, sous toutes ses formes, contribue à éviter une dégradation du climat scolaire. Les violences peuvent revêtir différentes formes : coups, bousculades, insultes, harcèlement, cyber violences, vols, violences sexuelles, violences à caractère sexiste, discriminations racistes, antisémites ou homophobes, dommages aux locaux ou aux matériels, aux biens personnels, port d'armes, intrusions, etc.

Le climat scolaire est considéré comme une condition nécessaire afin d'améliorer les performances du système éducatif. Créer les conditions d'un climat scolaire plus inclusif et plus protecteur exige une implication résolue à tous les niveaux de l'institution scolaire. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre les violences, mais aussi de faire de chaque établissement un endroit sûr où chacune et chacun puissent se construire sereinement.

L'amélioration du climat scolaire est l'affaire de tous les adultes de l'établissement, des parents, des partenaires, qui peuvent aider les élèves à en devenir acteurs également.



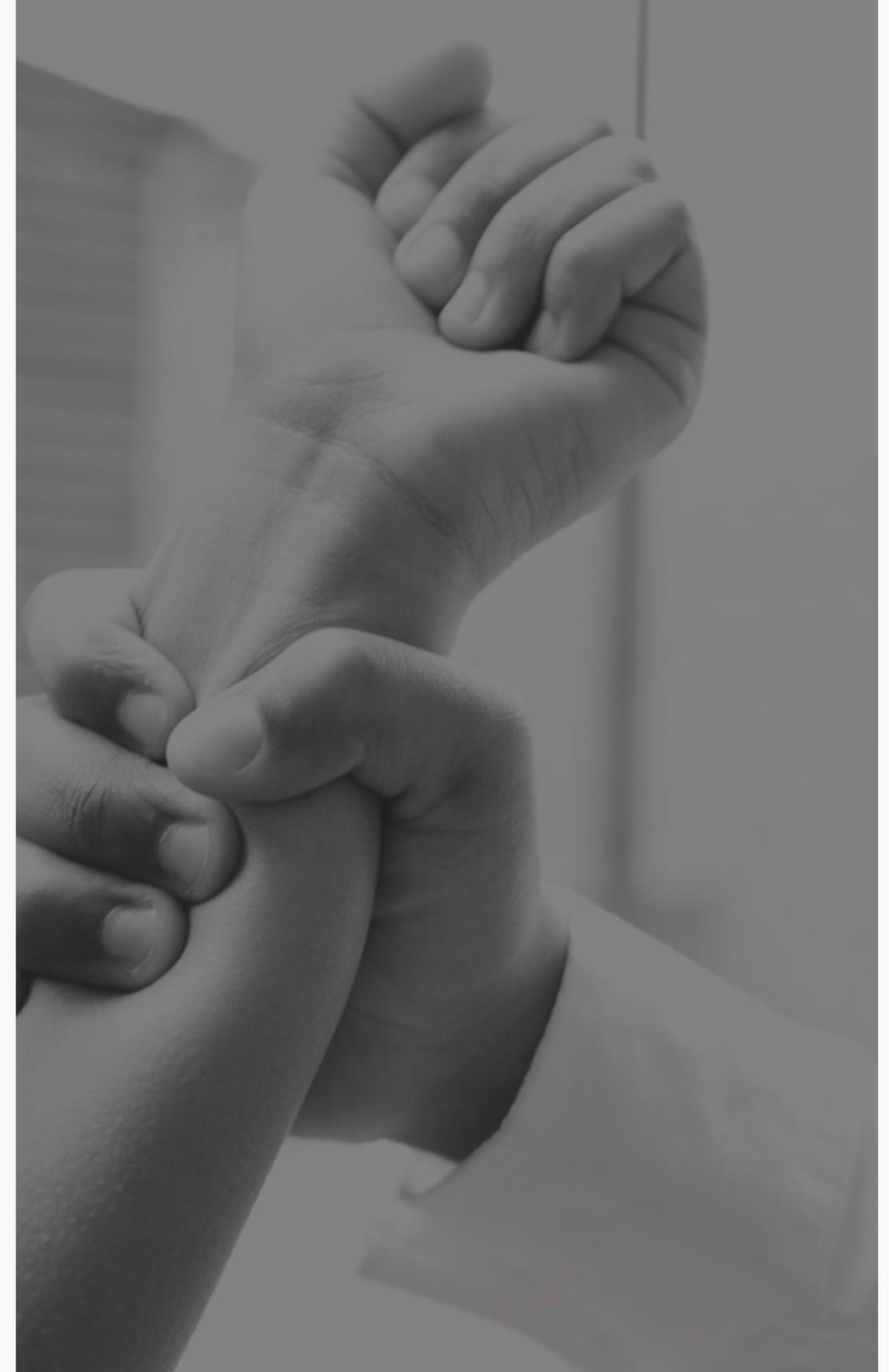
HARCÈLEMENT

La question du harcèlement scolaire s'est imposée dans les débats depuis 2011, avec les premières études menées en France qui ont démontrées que 10% des élèves étaient harcelés à l'école.

10 ans plus tard ces chiffres ont peu évolués, mais la connaissance du phénomène par les acteurs de l'éducation s'est accrue, grace aux campagnes de sensibilisation menées, avec notamment la journée nationale de lutte contre le harcèlement, mais aussi au concours proposé chaque année, ainsi qu'aux ressources que l'on peut trouver sur le site dédié, mis en ligne il y a quelques années.

En cette rentrée 2021, le déploiement à l'échelle nationale du programme de lutte contre le harcèlement pHARe démontre que cette question reste au cœur des préoccupations et une volonté de rendre cette lutte plus efficace.

Le collège Jacques Prévert s'inscrit dans cette préoccupation et prend toute sa part depuis quelques années déjà dans ce combat. Il s'agit à présent de formaliser les actions déjà menées dans un Plan de prévention, qui sera pour les élèves un véritable parcours de formation sur toute leur scolarité au collège.



LES AXES DE TRAVAIL

Le choix s'est imposé naturellement de travailler sur les 4 axes soulignés dans le plan de prévention national. Ce plan nous sert de base pour élaborer le plan de prévention de l'établissement et intégrera également les exigences du programme pHARe. Ainsi nous élaborons notre plan selon les axes suivants:

- SENSIBILISER
- PREVENIR
- FORMER
- PRENDRE EN CHARGE

NATIONAL

UNE MÉTHODE : AGIR SUR LE HARCÈLEMENT ET LES CYBERVIOLENCES PAR LE CLIMAT SCOLAIRE

SENSIBILISER - PRÉVENIR - FORMER - PRENDRE EN CHARGE

Coordination :
Mission ministérielle
de prévention et de lutte
contre les violences
en milieu scolaire

STRATÉGIE D'ÉQUIPE

- Sensibiliser le grand public, les acteurs académiques et départementaux
- Mettre à disposition des ressources (vidéos, guides,...)
- Animer le réseau des référents « harcèlement »
- Former les cadres au Plan national de formation (PNF)
- Accompagner les formations de formateurs en académies
- Former les jeunes ambassadeurs lycéens contre le harcèlement
- Animer la page Facebook : facebook.com/nonauharcèlement et le site : education.gouv.fr/nonauharcèlement

COÉDUCATION

- Faire participer les fédérations de parents aux groupes de travail, et au jury du prix « Non au harcèlement »
- Diffuser les fiches conseil pour les parents
- Communiquer en direction du grand public sur Facebook : facebook.com/nonauharcèlement et sur le site : education.gouv.fr/nonauharcèlement
- Faire connaître le **n° vert : 30 20**
- Favoriser la coéducation : « Mallette des parents » et autres outils

DES ÉLÈVES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Former les ambassadeurs lycéens pour les académies volontaires
- Mettre à disposition des ressources réalisées pour et par les élèves
- Reconduire le prix : « Non au harcèlement », 4^e édition
- Valoriser les actions des élèves sur le site : education.gouv.fr/nonauharcèlement et la page Facebook : facebook.com/nonauharcèlement
- Faire participer les représentants d'élèves dans les groupes de travail nationaux et en tant que jury du prix « Non au harcèlement »

POLITIQUE NATIONALE SUR LE HARCÈLEMENT

QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

- Publier les analyses scientifiques et les actions de terrain sur les sites : education.gouv.fr/nonauharcèlement reseau-canope.fr/climatscolaire
- Prévenir les risques psycho-sociaux chez les personnels
- Valoriser les actions d'écoles et d'établissements

JUSTICE SCOLAIRE

- Refonte des textes nationaux : règlement type des écoles maternelles et élémentaires, développement des mesures de responsabilisation
- Publication d'un guide *Pour une justice en milieu scolaire préventive et restauratrice* et d'un guide *Prévention des cyberviolences en milieu scolaire*
- Valoriser les outils académiques sur le site : reseau-canope.fr/climatscolaire

PARTENARIAT

- Associations d'éducation populaire et associations spécialisées
- Ministère des Affaires sociales et de la Santé, ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, ministère de l'Intérieur, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
- Mutuelles partenaires (MAE, Maif, MGEN)
- Facebook

Partenariat

- Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales
- Organiser des réunions partenariales autour du règlement intérieur
- Organiser les circuits d'information avec les partenaires
- S'appuyer sur les partenaires pour le traitement (prise en charge individuelle)

Pédagogie et coopération

- Travailler la question du harcèlement et du cyberharcèlement en EMC
- Intégrer cette thématique dans le parcours citoyen, le parcours éducatif de santé et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Travailler, au sein de la classe, sur les compétences psychosociales des élèves
- Expliciter les usages appropriés et inappropriés des applications et des matériels dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information

Des élèves acteurs de la prévention

- Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
 - Motiver les élèves par des actions concrètes
 - Donner aux élèves un moyen de signaler les situations problématiques
- ATTENTION : un plan qui ne repose que sur des actions conduites par les élèves pour les élèves (peer to peer) est contreproductif

Justice scolaire

- Mettre en place des règles claires appliquées par tous (adhésion de tous les adultes)
- Faire participer les élèves à l'élaboration des règles
- Respecter les principes généraux du droit (individualisation de la sanction, etc.)
- Utiliser les mesures de responsabilisation
- Inclure la question des cyberviolences dans le règlement intérieur

Coéducation

- Communiquer en direction des parents d'élèves sur le harcèlement et les cyberviolences
- Savoir accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur
- Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents, même lorsqu'elles se déroulent en partie sur Internet

Qualité de vie à l'école

- Savoir accueillir les nouveaux arrivants
- Organiser des événements collectifs
- Surveiller les espaces communs (cour de récréation, couloirs, sanitaires, installations sportives, etc.) et développer la bienveillance interpersonnelle

Stratégie d'équipe

- Sensibiliser tous les personnels (administratifs et techniques compris) régulièrement et sur le long terme
- Former des personnes ressources pour la prise en charge
- Formaliser le circuit d'information dans l'établissement
- Former les adultes aux cyberviolences

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



Dès septembre 2021
pHARe généralisé
à tout le territoire

10
élèves-ambassadeurs
par établissement



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement
à destination des écoles et des établissements
fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

TOUS ACTEURS DE LA RÉUSSITE DU PROGRAMME

DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS PHARE

Une communauté protectrice engagée dans
la mise en œuvre du programme pHARe :

- des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs collégiens acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés.

AU RECTORAT

Un comité de pilotage du programme présidé par le recteur avec au moins 2 superviseurs académiques en charge de l'organisation de la formation des équipes ressources des écoles et des établissements et des ambassadeurs lycéens.

AU NATIONAL

- Le comité de suivi du dispositif pHARe avec la conception de toutes les mallettes et l'animation du réseau des superviseurs et des 335 référents harcèlement, sous la conduite de la mission en charge de la prévention des violences en milieu scolaire ;
- le comité d'experts national de lutte contre le harcèlement, représentants du monde associatif, des institutions, des universitaires et des acteurs éducatifs ;
- 2 lignes de soutien aux victimes de harcèlement, le 30 20, et de cyberharcèlement, le 30 18.

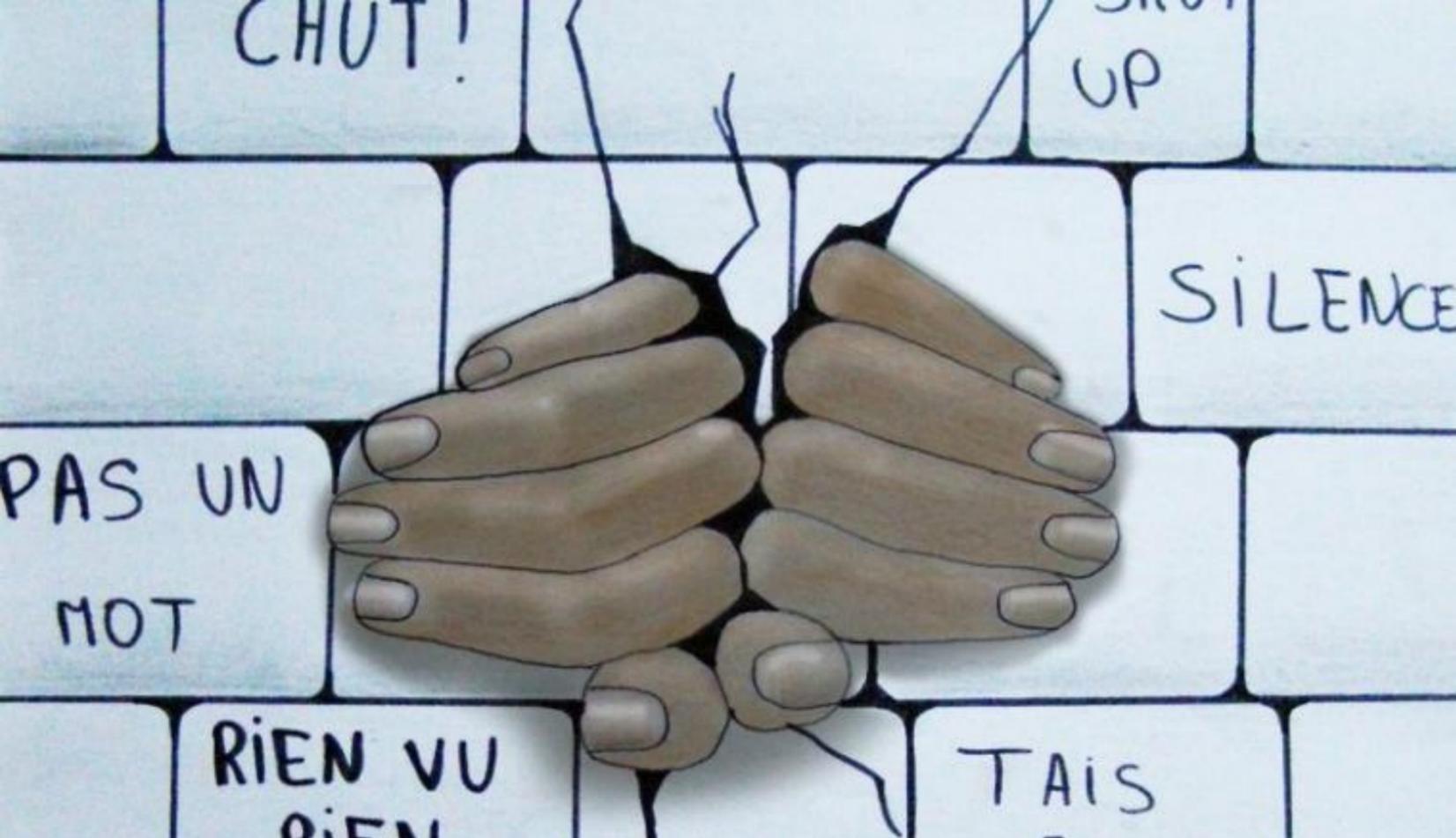
LES CONTRIBUTEURS À L'ÉLABORATION DES MALLETES DU PROGRAMME PHARE

Nicole Catheline,
pédopsychiatre-spécialiste
harcèlement et phobie
scolaire
Sylvie Condette, maître de
conférences en sciences de
l'éducation de l'université
de Lille

Jean-Pierre Bellon
et Marie Quartier
de l'association Réels
Nora Fraïsse
de l'association Marion
la main tendue
Axelle Dessaint et Leslie
Sibonie d'Internet sans
crainte et Tralalère
Catherine Jacquet
des Petits Citoyens
Corinne Nonin
de l'Ardevin

Delphine Abécassis
de la MAE
Richard Galin,
chef de projet à la DNE
Bertrand Gardette
de l'association Apees
Anne Yeznikian, chargée
de mission partenariats
et prévention des violences
auprès du Dasev
du Pas-de-Calais
Christine Roux, référente
harcèlement académie
d'Aix-Marseille

NON AU HARCÈLEMENT



SENSIBILISER

- Les élèves
- les familles
- les personnels

PRÉVENIR

Les situations de violence et micro-violences, de harcèlement et cyber-harcèlement

- par une organisation claire et connue de tous,
- par une attention particulière portée sur la qualité de vie des élèves au collège
- par un soucis constant de justice scolaire
- par la formation des personnels et des élèves



FORMER

- Des personnels ressources
- les élèves tout au long de leur scolarité



PRENDRE EN CHARGE

- Savoir repérer les situations
- Être à l'écoute des élèves et de leurs familles
- traiter et assurer le suivi d'une situation
- communiquer
- établir des partenariats durables

SENSIBILISER

La sensibilisation de tous les acteurs est un axe majeur de ce plan, de celle-ci découle la prévention, la formation et la prise en charge.

- sensibiliser les élèves et personnels à bannir toutes les formes de violences
- favoriser des échanges respectueux entre les personnes.
- Sur le harcèlement: Sensibiliser les personnels afin qu'ils aient connaissance du dispositif et des personnels ressource
- Sensibiliser les familles afin qu'elles sachent détecter ou reconnaître une situation.

Leur apporter un appui en communiquant sur l'équipe ressource et son rôle

Élaborer des plaquettes d'information avec les numéros utiles

- Sensibiliser les élèves afin qu'ils connaissent le phénomène et la façon d'agir face à lui. L'information apportée sur l'équipe ressource doit les convaincre qu'une aide est possible.

Développer et encourager une attitude bienveillante

Élaborer des plaquettes d'information avec les numéros utiles

- Participer à la journée nationale de lutte contre le harcèlement
- Participer au concours "agir contre le harcèlement"
- Construire des actions de prévention à l'échelle de la zone de recrutement du collège

PRÉVENIR

Par la qualité de l'accueil proposé aux nouveaux élèves, et le soucis constant d'une bonne intégration de tous

Par une organisation et un encadrement des élèves au quotidien qui permet une vigilance accrue des personnels sensibilisés et formés au phénomène

Par une écoute attentive des élèves et de leurs familles

Par des actions de préventions construites et menées par et pour les élèves

Par une attention particulière apportée au climat scolaire

Par le soucis de la justice scolaire: une punition une sanction doit être expliquée comprise et acceptée

Le règlement intérieur doit être connu et expliqué

Par la constructions de partenariats efficaces et durables.

FORMER

Les personnels

Des personnels informés sur le harcèlement:

- Connaitre le harcèlement
- repérer une situation
- Vers qui se tourner en cas de situation identifiée

Les élèves

Rendre les élèves acteurs de cette lutte:

- Mise en place du dispositif des Ambassadeurs et formation des élèves
- Formation tout au long de la scolarité sur la question du harcèlement, des discriminations, etc..
- Education aux médias, à la santé, la citoyenneté
- Développement des compétences psychosociales

Les familles

Une équipe ressource identifiée par tous et formée régulièrement
Mise en place de la mallette des parents:

- informer sur les dispositifs existants, les contacts utiles
- former au repérage des situations

HARCÈLEMENT: LE PRENDRE EN CHARGE



une équipe
ressource
identifiée et
joignable

Un protocole de
prise en charge
connu de tous

Des partenariats
solides pour
traiter les
situations le plus
graves

Un cadre clair qui
selon les cas
peut conduire à
la sanction

CONCRÈTEMENT.....

SENSIBILISER

- Participation à la journée nationale: quelques actions ont été menées par les professeurs, mais rien à l'échelle de l'établissement. Des projets sont en cours d'élaboration pour l'an prochain
- Participation au concours: une classe mobilisée sur le concours. Un projet se dessine pour l'an prochain
- Affichage sur la question au sein de l'établissement

PRÉVENIR

- Explication du règlement intérieur aux élèves, complété par un document sur les modalités d'application de celui-ci
- Organisation de la vie scolaire prévue afin d'accroître la vigilance sur certains moments de la vie de l'élève.
- Etablir avec les élèves des règles communes dans certains espaces tels que les études, le self, etc. afin qu'elles soient connues et acceptées

FORMER

- former un équipe ressource (en cours en 2021-2022)
- En 2021-2022 évolution du dispositif "ambassadeurs collégiens": Formation tous les ans des élèves de 6è et formation de mise à jour pour les délégués de classe. Formation au rôle de l'ambassadeur, rendre les élèves acteurs de la prévention.
- Mise en place en 2022? du dispositif de la mallette des parents:
 1. Information sur les protocoles existants, les numéros et contacts utiles.
 2. Savoir reconnaître une situation de harcèlement et agir que mon enfant soit victime auteur ou spectateur
- Former l'ensemble du personnel: qu'est-ce que le harcèlement? Outils pour reconnaître une situation. Numéros et contact utiles

PRENDRE EN CHARGE

- Établir des partenariats durables
- Développer la mesure de responsabilisation
- Mise en place de l'équipe ressource réalisée en 2021)
- Mise en place du protocole de prise en charge (élaboré en 2021)

N° VERT ACADÉMIE DE RENNES
© 800 502 806

NON AU HARCÈLEMENT

Victime ou témoin
de harcèlement ?

Appelez le
 **3020** (numéro gratuit)
face au harcèlement

Appelez le
 **3018** (numéro gratuit)
face au cyberharcèlement

